

SOMFY SA
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 7.836.800 euros
Siège social : 50 avenue du Nouveau Monde – 74300 CLUSES
476.980.362 RCS ANNECY

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 12 MAI 2010
RESULTAT DU VOTE RESOLUTION PAR RESOLUTION**

PARTIE DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Quorum : 81.51 %

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009
Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009
Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2009 et fixation du dividende
Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conventions réglementées
Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance par 9.979.840 voix favorables contre 639.632 voix défavorables.

CINQUIEME RESOLUTION

Renouvellement de Ledouble SA et de Ernst & Young et Autres aux fonctions de Commissaires aux comptes titulaires
Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Nomination de CFCA et d'Auditex aux fonctions de Commissaires aux comptes suppléants

Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2010

Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Autorisation de rachat par la société de ses propres actions

Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance par 9.734.200 voix favorables contre 885.272 voix défavorables.

PARTIE DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Quorum : 80.58 %

NEUVIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au Directoire en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de Commerce

Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance par 10.591.062 voix favorables contre 39.990 voix défavorables.

DIXIEME RESOLUTION

Modification de l'article 8 intitulé « Modifications du capital »

Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

Modification de l'article 9 intitulé « Libération des actions »

Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

Abrogation de l'obligation d'information statutaire relative aux franchissements de seuils et modification de l'article 12 intitulé « Droits et obligations attachés aux actions »

Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION

Changement de la limite d'âge des membres du Directoire et modification de l'article 15 intitulé « Directoire »

Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance par 10.629.052 voix favorables contre 2.000 voix défavorables.

QUATORZIEME RESOLUTION

Modification de l'article 19 intitulé « Organisation – Fonctionnement – Attributions du Conseil de Surveillance »

Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance à l'unanimité.

QUINZIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

Adoption par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance à l'unanimité.